

Alexis Govciyan fait ajouter le nom d' Arpik Missakian

Le 8 novembre au soir, en conseil de la mairie de Paris-Neuf, un voeu été voté à l'unanimité pour ajouter le nom d'Arpik Missakian à la place Chavarche Missakian dans le 9e arrondissement.

Ci-joint l'intervention d'Alexis Govciyan, conseiller de Paris, lors du vote du Vœu à la Maire de Paris, présenté par Mme la Maire Delphine Bürkli et l'exécutif municipal de Paris-Neuf.

Madame la Maire, chers collègues,

Monsieur Chavarche MISSAKIAN, fondateur du quotidien arménien HARATCH était reconnu et apprécié par ses actions et son engagement citoyen, culturel et journalistique. A ce titre, la Ville de Paris et en particulier notre arrondissement avaient décidé de la création de la place Chavarche MISSAKIAN, face au square Montholon, sur l'emprise des voies qui la bordent et cette place avait été inaugurée en 2007, par Bertrand DELANOË, Maire de Paris et par Jacques BRAVO, Maire du 9e arrondissement.

Il nous faut dans ce cadre rappeler le rôle majeur du journal HARATCH, le seul quotidien en langue arménienne paraissant en France et en Europe occidentale, et l'engagement de Mme Arpik MISSAKIAN, dès le décès de son père en 1957, pour pérenniser, poursuivre et transmettre le travail au service de l'identité culturelle arménienne.

Il nous faut aussi rappeler la place importante qu'occupait Mme Arpik MISSAKIAN auprès des décideurs politiques, culturels, culturels et auprès des intellectuels, mais aussi auprès de tous nos concitoyens français d'origine arménienne, pour tout le travail qu'elle a réalisé ; travail et engagement citoyens qui avaient été reconnus par la République Française qui, par décret du

7 mai 2007 l'avait promue au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite.
D'autre part et surtout, il nous faut insister sur l'intérêt réel que portait Mme MISSAKIAN à Paris et en particulier au 9e arrondissement compte tenu de l'histoire, de la présence et du rayonnement de l'identité arménienne dans notre territoire parisien.

Mme Arpik MISSAKIAN, décédée le 19 juin 2015, a laissé un héritage intellectuel et moral conséquent qui mérite que son nom figure également sur la plaque qui porte le nom de son père. C'est le sens du Vœu qui est soumis à votre vote et qui s'inscrit également dans l'action de mise en valeur des personnalités féminines dans notre capitale.

Madame la Maire, j'ajoute enfin que pour ce faire, vous avez d'ores et déjà engagé une concertation avec l'exécutif parisien et en particulier l'adjointe à la maire de Paris, Laurence PATRICE et un consensus a été dégagé à cet effet.

Je vous remercie de votre attention.

source : armenews